

Formation initiale Habilitation BP - Photovoltaïque



Profil des stagiaires :

Toutes personnes devant dans le cadre de son travail, effectuer la manipulation, pose, démantèlement et connexion de modules photovoltaïque.

Prérequis :

Savoir lire, écrire, parler français.

Connaissances générales en technique du bâtiment, notamment en toiture.

Maîtriser les bases de l'électricité.

Avoir une aptitude physique compatible avec le métier visé par l'action de formation.

Durée : 1,5 jour - 10h

Modalités et délais d'accès :

Présentiel.

Min 8 pers, Max 12 personnes. Intra.

Suivi de l'exécution :

Valider l'évaluation pratique et théorique en continu tout au long de la formation par des études de cas.

QCM de validation des connaissances théoriques avec 70% de réussite, basé sur la norme NF C 18-510/A2.

À l'issue des évaluations, les participants recevront une feuille de présence, attestation de formation et un titre d'habilitation en cas d'avis favorable valable 3 ans avant recyclage.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître la réglementation des risques électriques selon la norme NF C 18-510 et obtenir un titre d'habilitation.
- Prévenir des risques électriques liés aux opérations d'ordre électrique, liés aux opérations d'ordre électrique
- Connaître les méthodes et procédures pour effectuer en sécurité la pose, la manutention et connexion des modules photovoltaïques

Description du programme :

Partie théorique :

Jour 1 :

- ❖ Connaître la prévention des risques et les statistiques d'accidents d'ordres électriques par typologie de métiers
- ❖ Être capable de décrire les fondamentaux de l'électricité ainsi que les ouvrages.
- ❖ Être capable de prévenir du risque électrique et les effets sur le corps humain et connaître les 1^{er} gestes de secours
- ❖ Savoir reconnaître et évaluer des situations dangereuses et connaître les principes de protections du risque électrique, EPC et EPI.
- ❖ Savoir identifier les Indices de Protections IP et classes d'appareillages.
- ❖ Connaître les incendies et accidents d'origine électrique, triangle de feu et extincteurs

Partie spécifique BP -PHOTOVOLTAÏQUE

- ❖ Découvrir l'entreprise Edilians et les gammes de produits
- ❖ Comprendre le phénomène physique du photovoltaïque, le fonctionnement d'un module Photovoltaïque et sa constitution
- ❖ Comprendre les différents courants continus et alternatifs et la transformation des courants avec les onduleurs ou micro-onduleurs.
- ❖ Comprendre le fonctionnement de l'installation du toit à la production dans la maison.
- ❖ Comprendre la notion de puissance Crête le Watt Crête
- ❖ Comprendre le câblage entre module et notion de tension Volt
- ❖ Comprendre l'effet du rayonnement solaire
- ❖ Comprendre la production solaire selon la pente et l'orientation du toit, les zones géographiques et l'irradiation solaire, l'influence des zones de masques et ombrages sur le champ photovoltaïque.
- ❖ Comprendre le câblage, la mise à la terre et le risque de l'arc électrique

Partie pratique :

- ❖ Savoir réaliser un câblage, faire un toron et le câblage de terre
- ❖ Savoir faire des mesures de tension
- ❖ Être capable d'expliquer à un maître d'ouvrage comment mettre hors tension son installation et la remettre en service
- ❖ Évaluation disqualifiante

Formation initiale Habilitation BP - Photovoltaïque

Moyens techniques :

Une salle équipée d'un vidéoprojecteur, d'un paperboard ou d'un tableau blanc.

Matériel : Modules PV, coffret électrique PV, gants isolants d'électricien, VAT, dispositif de condamnation, écran facial.

EPI : chaussures de sécurité et gants anti-coupure

Dispositions financières :

Pas de prise en charge CPF.

Tarif Intra :

4 250€ HT pour le groupe, Frais de déplacement du formateur inclus.

Tarif Inter :

500 € HT par participant, repas inclus.

Frais de déplacement du formateur inclus.

Taux de satisfaction

Taux de satisfaction globale de la formation : **93%**

Taux de satisfaction globale de l'intervention du formateur : **97%**

Partie théorique :

Jour 2 :

- ❖ Prévention avec les équipements électriques, protection côté AC (courant continu)
- ❖ Les habilitations et le code du travail selon la norme NF C 18-510 / A2 et UTE C18-510 au UTE C15-530
- ❖ Être capable de décrire les responsabilités, les principes, les symboles et les limites.
- ❖ Connaître et respecter les zones d'environnement, être capable de nommer les acteurs concernés par rapport à ses tâches affectées.
- ❖ QCM évaluation 10 questions, 70% de réussite dont 2 questions éliminatoires.

Information complémentaire : L'habilitation visée BP est limitée à 60VCC.

Handicap :

L'Académie Edilians étudie au cas par cas les besoins spécifiques des participants souhaitant suivre la formation, afin de mettre en place les adaptations nécessaires permettant de compenser les conséquences d'un handicap.

Nous vous invitons à nous contacter le plus tôt possible si vous avez des besoins particuliers, afin que nous puissions analyser votre situation et construire ensemble les solutions les plus adaptées à votre projet de formation.

Pour tout accompagnement, vous pouvez contacter notre référente handicap :

Sandra ANTUNES - Responsable Formation

academie-edilians@edilians.com



Compétences du formateur :

Formations :

Formation de formateur Habilitation électrique BP Photovoltaïque.

Exécutant et chargé de chantier H0B0. HOV BT-HT opération spéciale BT BP.

Management du Stress et de la Performance 2023.

REUSSIR SES ANIMATIONS - Niveau 2 2021

Certificat Professionnel de Formation de Formateur 2019

Expérience :

35 ans d'expérience dans le commerce, les produits, les techniques de vente.

3 ans d'expérience en tant que Formateur.

Moyens pédagogiques et modalités d'évaluation des compétences :



Test de positionnement avant l'entrée en formation et à l'issue.



Évaluation des acquis au cours de la formation par le formateur.

Contacts Académie Edilians :

- **Sandra ANTUNES, Responsable Formation :**
academie-edilians@edilians.com - 06 08 26 64 99
- **Manon DRESSAYRE, Adjointe Responsable Formation :**
academie-edilians@edilians.com - 06 83 47 43 92